

NOUVELLE SÉRIE — N° 91

16<sup>e</sup> Année — 1<sup>er</sup> Octobre 1911



# La Coopération des idées

REVUE D'ÉDUCATION SOCIALE

PARAISANT LE 1<sup>er</sup> ET LE 16 DE CHAQUE MOIS

Directeur : G. DEHERME



SOMMAIRE :

- G. DEHERME . . . . . *Le Petit Commerce et les Grands Magasins.*  
PAR TOUS . . . . . *Revue des Opinions, des Faits et des Idées.*  
G. DEHERME . . . . . *Les Livres qui font penser.*



Le Numéro : 0 fr. 25

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :

6, Boulevard de la Madeleine, 6

PARIS

CHANGEMENT D'ADRESSE

CHANGEMENT D'ADRESSE

LA

# Coopération des Idées

Revue bi-mensuelle d'Éducation Sociale

---

**ABONNEMENT** : un an, France : 4 francs ; Etranger : 6 francs

Collections de la nouvelle série (années 1908, 1909)

5 francs par année

*Adresser toutes les communications concernant  
la Rédaction et l'Administration à*

**M. DEHERME, Directeur**

**PARIS** — 6, boulevard de la Madeleine, 6 — **PARIS**

---

## A NOS ABONNÉS

Ceux de nos abonnés qui seront avertis que leur abonnement est terminé sont priés de nous faire parvenir leur renouvellement pour s'éviter les frais de recouvrement.

Ceux qui ne désirent pas continuer leur abonnement sont priés de refuser au facteur le numéro qui suivra l'avertissement.

---

### L'UNION COOPÉRATIVE

est un journal bi-mensuel, édité par le Comité central de l'Union Coopérative des Sociétés françaises de Consommation. Il contient des articles, des études, des monographies, des renseignements, etc., sur la Coopération en France et à l'Étranger. — L'Union Coopérative doit être lue par tous ceux qui s'intéressent à la Coopération.

*Prix du numéro, 0 fr. 20 ; de l'abonnement annuel, 4 fr.*

*Etranger, 6 fr.*

Les abonnements sont reçus : 1, Rue Christine. — PARIS

---

### LE COURRIER DE LA PRESSE

Tél. 101-50

21, Boulevard Montmartre, — PARIS

Tél. 101-50

Directeur : **A. GALLOIS**

#### RÉPERTOIRE PARLEMENTAIRE

Relevé des Votes des Députés et Sénateurs et Nomenclature de leurs Travaux  
D'après le Journal Officiel de la République française

*Le Courrier de la Presse lit 6.000 journaux par jour*

Ne méprisons pas le négoce honnête et à sa place. Le commerce est une fonction de distribution. On ne saurait s'en passer. Saint Thomas était un piètre économiste qui condamnait le profit commercial.

M. J. Siegfried a fort bien dit : « Le négociant digne de ce nom est celui qui, en lisant son journal le matin, peut se rendre compte presque immédiatement de l'influence qu'exercerait, sur les affaires en général et sur les siennes en particulier, chacune des nouvelles de n'importe quelle partie du monde. Et pour cela, il lui faut connaître la géographie agricole, industrielle et commerciale, et la situation financière du pays, sa faculté de consommation et ses marchés commerciaux, relativement aux contrées concurrentes, savoir rapidement établir la parité des cours, et, par conséquent, faire les calculs de poids, de mesures, de changes, de frets et d'es-comptes, en un mot connaître à fond non seulement la comptabilité, mais l'économie politique et les sciences financières, car il devra pouvoir se rendre compte de la répercussion que telle ou telle nouvelle financière aura sur le crédit et le marché de l'argent. Et s'il s'agit d'une nouvelle politique, dont les effets économiques peuvent être considérables, il en devra déduire les conséquences pour le monde des affaires. Et tous ces raisonnements, tous ces calculs, toutes ces déductions, il est nécessaire de les faire vite, car dans ce siècle de concurrence télégraphique, malheur à celui qui arrive après les autres. »

Avec les compétences, il y faut aussi des vertus sociales. Et celles-ci se résument dans le service de l'intérêt général, l'éducation du goût, la bonne mesure, la loyauté. Aujourd'hui, les grands magasins ont les compétences sans les vertus, les coopératives



de l'Instruction publique : « Bismarck et Falk avaient tenu trop peu de compte de l'immense puissance que possède l'Église catholique sur les cœurs des hommes ; et vis-à-vis de ces impondérables, ils avaient attribué à l'omnipotence brutale de l'État une supériorité victorieuse, qu'il n'avait pas et ne pouvait pas avoir. Les forces profondes, réelles, religieuses, qui agissent dans le cœur humain, furent mésestimées et mises de côté, avec un aveuglement qui aujourd'hui même, pour un politicien libéral, paraît à peine compréhensible. »

Ainsi, conclut M. Georges Goyau, « il était réservé au pape, ce roi déchu, de décontenancer Bismarck, Moltke et Roon, ces trois familiers de la victoire. Bismarck apprit, au jour le jour du *Culturkampf*, que sa propre puissance, quelque tremblement qu'elle imprimât à l'Europe, s'émoussait contre certaines bornes ; qu'elle n'avait pas de prise sur les mystérieuses décisions des consciences, non moins importantes dans la destinée des peuples que la décision des armes ; et que Pie IX, qui les dictait, était en quelque façon plus fort que lui. »

Si Bismarck avait eu l'intelligence à la hauteur de la puissance dont il disposait, il n'eût pas eu à l'apprendre. A la vérité, ces « trois familiers de la victoire » étaient de hardis compagnons, des condottieri heureux, mais de médiocres hommes d'État. Ils avaient une aussi basse conception de la politique que nos jacobins. Ils ne remportèrent jamais leurs victoires que par la brutalité du nombre et sur l'anarchie et l'incertitude des gouvernements ébranlés par l'incohérence parlementaire. Dès qu'ils se trouvèrent en présence d'une force organisée, ils furent honteusement battus.

G. DEHERME.

---

Le Directeur-Gérant : G. DEHERME.

---



# La Coopération des idées

## Le Petit Commerce et les Grands Magasins <sup>(1)</sup>

En comprenant toute la population active de la France, on trouve un intermédiaire commercial pour huit producteurs. En 1866, les producteurs représentaient 85 p. 100 de la population active ; en 1901, 81 p. 100 seulement. Cependant les professions commerciales passaient de 7 à 10 p. 100 et les professions libérales de 8 à 9 p. 100.

En 1896, il y avait 3.796.000 ouvriers agricoles ; en 1901, il n'y en avait plus que 3.407.000. La diminution a donc été de 9 p. 100. Et cependant les professions commerciales s'accroissaient de 13 p. 100, passant de 1.494.666 à 1.696.539.

Avant de se laisser attendrir par les lamentations des petits commerçants, il importe d'avoir ces chiffres présents à l'esprit, et non moins de savoir que, parmi un million environ de boutiquiers, il y a près de 500.000 mastroquets, — colonnes électorales du régime.

(1) *Le Petit Commerce français*, par ET. MARTIN SAINT-LÉON.

ont les vertus sans les compétences, et la petite boutique est dénuée des unes aussi complètement que des autres. Et elle ne les peut acquérir.

\*  
\* \*

Pour M. Charles Gide, le petit commerce « paraît définitivement condamné par l'évolution économique comme mécanisme défectueux et dispendieux ». Mais il est difficile de le démontrer nettement. Les statistiques sont bonnes filles. Et comme les bonnes filles de la chanson, volontiers elles rendent heureux ceux qui les sollicitent congrûment.

D'après Th. Funck-Brentano, de 1686 à 1883, à Paris, alors que la population a septuplé, le nombre des boulangers ne s'est accru que de 16 p. 100. Il est vrai qu'ils employaient il y a trente ans 5.150 ouvriers; mais il y avait 4.000 chômeurs. Mangerait-on moins de pain?

M. Jules Schoonheydt, secrétaire de l'Association nationale de la petite bourgeoisie en Belgique, notait, à propos des coopératives, qu'en « moins de deux années, rien qu'à Anvers, plus de cinquante petits patrons boulangers furent acculés à la ruine et obligés de disparaître ». M. Martin Saint-Léon accuse les mêmes coopératives d'avoir « décimé la boulangerie locale à Lille, à Roubaix, à Tourcoing, à Anzin, à Denain ». Il ajoute: « A Lille, 50 boulangeries se sont fermées depuis quelques années. A Roubaix, il y avait 150 boulangers il y a vingt ans, il n'en reste plus que 50. »

A Aubusson, nous dit M. Henry Clément, « les épiciers font bien leurs affaires, surtout parce que c'est un commerce qui se fait au comptant; et, dans ces



dernières années, plusieurs d'entre eux se sont retirés après avoir réalisé de belles économies. Nous voyons pourtant de grosses maisons de Paris, de Lyon ou de Saint-Étienne fonder chez nous des succursales qui ruineront peu à peu le commerce local ; mais, il faut bien le reconnaître, au profit des consommateurs auxquels ils vendent meilleur marché de meilleures marchandises. »

Voyons les statistiques générales.



Les socialistes marxistes trouvent qu'il y avait, en 1866, 392.191 établissements de commerce occupant 572.616 employés et, en 1896, 161.905 seulement occupant 916.532 employés. Alors que le personnel se serait accru de 343.716 unités, que l'activité commerciale aurait doublé, 230.286 établissements auraient disparu. Quoique plus lentement que ne l'avait prédit Karl Marx, la concentration s'accomplirait donc sûrement.

Mais les défenseurs des classes moyennes ont d'autres chiffres. D'après M. Souchon, par exemple, en 1896, il y avait 298.264 maisons de commerce occupant de un à quatre employés ; en 1901, il y en avait 347.409. D'après le recensement général de la population, en 1896, il y avait 209.794 établissements commerciaux employant de un à quatre salariés, et, en 1901, il y en avait 223.747. Dans le même temps, le nombre des établissements commerciaux ayant au moins un employé a passé de 249.615 à 250.791. En 1901, on comptait aussi 24.734 de ces établissements occupant de cinq à cinquante employés ; 351, de cinquante et un à cent ; 171, de cent un à cinq cents ; 16, plus de cinq cents.

Ainsi le grand commerce serait représenté par 21 établissements sur 10.000, le moyen par 993 et le petit par 8.986. Néanmoins, le petit commerce qui occupait 68 p. 100 des employés en 1896 n'en occupait plus que 62 p. 100 en 1901. D'autre part, on nous dit que, de 1896 à 1901, le nombre des petits magasins (avec quatre employés au plus) aurait passé de 210.000 à 224.000, celui des magasins moyens (cinq à dix employés) de 23.000 à 25.000, enfin celui des grands magasins (plus de cinquante employés) de 446 à 543. L'accroissement serait donc de 6 et demi p. 100 pour les premiers, de 8 p. 100 pour les seconds et de 20 p. 100 pour les grands magasins.

Dans un ouvrage bien documenté, *le Petit Commerce français*, auquel je ferai d'autres emprunts pour combattre sa thèse, M. Et. Martin Saint-Léon nous présente ces deux tableaux :

NOMBRE DES EMPLOYÉS DANS LES ÉTABLISSEMENTS  
DE CHAQUE CATÉGORIE

| ÉTABLISSEMENTS             | COMMERCE |         |         |
|----------------------------|----------|---------|---------|
|                            | 1906     | 1901    | 1896    |
| De 1 à 5 salariés. . . . . | 427.115  | 383.795 | 365.627 |
| De 6 à 10. . . . .         | 90.535   | 89.069  | 80.960  |
| De 1 à 10. . . . .         | 517.650  | 472.864 | 446.587 |
| De plus de 10. . . . .     | 268.187  | 290.361 | 210.870 |
| Ensemble. . . . .          | 785.837  | 763.225 | 657.457 |



RÉPARTITION DU PERSONNEL EMPLOYÉ DANS LES  
ÉTABLISSEMENTS DE CHAQUE CATÉGORIE

| ÉTABLISSEMENTS             | 1906  | 1901  | 1896  |
|----------------------------|-------|-------|-------|
| De 1 à 5 salariés. . . . . | 54,4  | 50,3  | 55,6  |
| De 6 à 10. . . . .         | 11,5  | 11,7  | 12,3  |
| De plus de 10 . . . . .    | 34,1  | 38,0  | 32,1  |
|                            | 100,0 | 100,0 | 100,0 |

M. Martin Saint-Léon en conclut :

« 1<sup>o</sup> De 1896 à 1901, les petits établissements (de un à cinq employés) ont augmenté leur personnel salarié dans une proportion sensiblement moindre que les grands établissements (plus de 10 employés). La proportion du personnel salarié, les premiers par rapport à l'ensemble, est en effet tombée de 55,6 à 50,3. La part des seconds s'est élevée de 32,1 à 38,0.

« 2<sup>o</sup> De 1896 à 1901, les établissements se sont un peu relevés. Ils occupent en effet actuellement 54 p. 100 du personnel total salarié du commerce, tandis que les grands établissements ne représentent plus que 34,1, le nombre des employés étant même dans cette dernière catégorie en baisse absolue : 268.187 contre 290.361. »

Avec d'autres chiffres, M. André-E. Sayous arrive à peu près aux mêmes conclusions. En 1906, d'après lui, 30 p. 100 des personnes actives dans le commerce étaient des chefs d'établissement, c'est-à-dire employaient au moins un individu ; 28 p. 100 étaient des « isolés », c'est-à-dire des petits entrepreneurs sans employé ; 27 p. 100 étaient des employés et 15 p. 100

des ouvriers. En dix ans, les « isolés » ont diminué de 3 p. 100.

On nous dit aussi que le nombre des patentés du petit commerce a passé de 1.176.140 en 1852 à 1.477.851 en 1899 et à 1.692.539 en 1901. L'accroissement serait donc de plus de 10.000 par an. Mais les marxistes répondent que les succursales des grandes maisons sont comprises dans ces chiffres, aussi les boutiques commanditées par les maisons de gros, et que, d'ailleurs, il y a maintenant, chaque année, 25.000 faillites et liquidations judiciaires. En 1849, il n'y en avait que 2.117. L'excédent du passif sur l'actif des faillites, qui était de 173 millions de francs en 1881, atteignait 443 millions en 1889.

Au surplus, d'après d'autres statistiques, le nombre des patentés du petit commerce, après s'être élevé continûment de 1.178.000 en 1845 à 1.521.067 en 1907, aurait commencé de fléchir alors, puisqu'il n'était plus que de 1.471.686 en 1909. D'autre part, la loi fiscale du 19 avril 1905 ayant modifié les catégories de patentés, le nombre de ceux du grand commerce qui, de 1859 à 1905, ne s'était élevé que de 11.513 à 19.624, a plus que doublé en quatre ans, atteignant 45.326 en 1909.

Les grands magasins ne sont pas tout le grand commerce. Mais leur rapide, leur colossal développement en un demi-siècle est particulièrement saisissant.

Ils ne datent que du siècle dernier, après 1850, alors que le négoce en grand n'était pas inconnu sous l'ancien régime, — ne serait-ce que celui des compa-

gnies coloniales. Les classes moyennes ne peuvent prétendre au trafic colonial ou d'exportation, non plus qu'au négoce en gros. On n'a donc à traiter ici que du grand commerce de détail ou de demi-gros, c'est-à-dire des grands magasins.

Leur essor n'est pas dû qu'à des facteurs économiques. On le voit assez par l'extension considérable qu'ont prise, plus récemment encore, les maisons à succursales, de crédit et les bazars, qui vont propager le gaspillage insensé du faux luxe et de la laideur prétentieuse, de la camelote trompeuse dans les bourgs les plus reculés. Ils ont répondu aux besoins nouveaux qu'a fait surgir notre décomposition morale et sociale. Et, il faut le dire, pour prospérer, ils ont excité tous ces désirs malsains. Leur succès prodigieux est dû aux qualités commerciales de leur puissante organisation comme aux vices sociaux qu'ils flattent avec zèle et exaltent avec une habileté diabolique par la publicité, le trompe-l'œil, l'étalage, les expositions et leurs « occasions exceptionnelles », etc.

Jusqu'en 1850, le plus grand magasin de Paris ne faisait certainement pas 2 millions de francs d'affaires par an. Le *Bon Marché* a été fondé en 1850, le *Louvre* en 1855, la *Belle Jardinière* en 1856, la *Samaritaine* en 1859, le *Printemps* en 1865.

Le *Bon Marché* fait 450.000 francs d'affaires en 1855, 7 millions en 1863, 21 en 1869, 160 en 1895, 190 en 1904, 210 en 1909, 227 1/2 en 1910. Il occupe 6.000 employés.

Le *Louvre* fait 40 millions de francs d'affaires en 1875 et 147 en 1910.

La *Belle Jardinière*, à Paris et dans ses succursales, fait 34 millions de francs d'affaires en 1895 et



42.600.000 francs en 1910. Elle a deux usines de 760 et 500 ouvriers et ouvrières à Lille et Paris, et elle en occupe 5.000 à domicile.

La *Samaritaine* fait 170.000 francs d'affaires en 1870, 4 millions 1/2 en 1880, 24 1/2 en 1890, 75 en 1900 et 110 en 1909.

Le *Printemps* fait 43 millions de francs d'affaires en 1905 et 93 en 1910.

Enfin, les *Galeries Lafayette*, qui ne faisaient que 500.000 francs d'affaires en 1895, dépassent aujourd'hui 100 millions et occupent 3.000 employés.

Pour l'alimentation, la maison Félix Potin, avec ses succursales et ses livraisons, s'inscrit pour 100 millions de francs en moyenne. Il y a aussi Damoy. S'il y a, pour toute la France, 150.000 épiceries, quarante d'entre elles, à Paris seulement, vendent chacune pour plus d'un million de francs. Les 2.000 coopératives françaises ne font pas moins de 300 millions de francs.



Et voici le grand magasin qui envahit la province. Non seulement avec les ventes par correspondance, les envois de colis postaux, contre remboursement ; mais encore avec les entreprises à succursales.

Les *Nouvelles Galeries réunies*, fondées en 1880, ont élevé leur capital de 1.500.000 francs en 1884 à 7.500.000 en 1897 et à 56 millions en 1906. Leurs immeubles sont évalués à plus de 25 millions de francs. Leurs bénéfices ont été de 4.690.000 francs pour l'exercice 1900-1901 et de 8.745.000 francs pour l'exercice 1909-1910. Outre leurs nombreuses succursales, les *Nouvelles Galeries* approvisionnent exclusivement les bazars pour certains articles.

*Paris-France*, avec un capital de 30 millions de francs, a plus de 150 succursales en province. En dix ans, il a encaissé 30 millions de francs de bénéfices, et 4.380.000 en 1910.

Ces deux entreprises ont fondé, avec les *Magasins réunis* qui ont une quinzaine de succursales, la *Société des grands Magasins modernes*. C'est un véritable trust.

Il y a aussi Thiéry et Sigrand, Esders pour la confection; Raoul, *l'Incroyable* pour les chaussures.

Le grand magasin vient même arracher au petit commerce sa dernière et sa moins recommandable ressource : la vente à crédit. C'est Dufayel avec ses 21 succursales dans les départements voisins de Paris, les *Classes laborieuses*, la *Ville Saint-Denis*, etc.

Les grands magasins locaux ont aussi leurs succursales. M. Constans, président de l'*Association des commerçants et industriels de la Haute-Loire*, écrivait dernièrement à M. Martin Saint-Léon : « Notre commerce a terriblement à souffrir du fait d'abord des grands magasins qui, par le colis postal, nous inondent de leurs marchandises. Mais cette souffrance n'était rien auprès de celles que lui ont imposées les magasins à succursales : *Alimentation stéphanoise* (300 succursales dans trois départements), le *Casino de Saint-Étienne* (330 succursales), *Établissements économiques*, qui étendent aujourd'hui leur réseau sur tout le pays. On peut estimer à 200 le nombre des succursales dans le département de la Haute-Loire. A mon avis, le véritable fléau déchaîné contre le petit commerce, c'est le magasin à succursales multiples. Après avoir débuté par l'épicerie, le magasin succursale est devenu bazar, marchand de chaussures, mercier, vannier, charcutier, marchand de

vin ; depuis quelques mois il est boulanger ; sous peu il sera tout. »

Enfin, il y a les roulottiers, qui vont relancer le client jusque dans le dernier hameau. Le type de cette entreprise est le *Planteur de Caiïfa*, qui, avec ses 450 succursales, ses 3.000 voitures, débite surtout du café, du thé, du tapioca, du chocolat, des biscuits, des pâtes, du savon. Fondé en 1890, très modestement, le *Planteur de Caiïfa* vient d'être transformé en Société anglaise. Cette Société a émis 136.000 actions de préférence de 5 livres sterling. Le dernier exercice se clôt par un bénéfice de 4.260.000 francs. La maison concurrente Debray a 250 succursales et 1.000 voitures.

\*  
\* \*

Le consommateur, qui est M. Toutlemonde uni-ment, ne saurait s'associer aux plaintes intéressées du petit boutiquier. Il se plaît à reconnaître que les grands magasins ont notablement amélioré les usages commerciaux.

D'abord par la vente à prix fixe. M. Et. Martin Saint-Léon rapporte que les Six Corps des marchands se plaignaient déjà, en 1786, du tort que leur faisaient les ventes à prix fixe en usage dans certains magasins. On lit dans les *Observations des Six Corps de marchands* : « Le public, séduit par un prix fixe qu'il n'ose contredire et qu'on lui offre comme la valeur réelle de l'objet en vente, se détermine sans aucune connaissance pour un magasin dans lequel il regarde son incapacité comme à l'abri de toute surprise. A la faveur de ce prix fixe on évacue des marchandises défectueuses. » Les boutiquiers, attendant leur rare clientèle derrière leurs comptoirs, ne pouvaient ima-



giner que le temps valait quelque chose et qu'il était profitable pour l'acheteur de ne pas s'attarder à d'insipides marchandages.

Sur les marchés du Soudan, les nègres vendeurs font le prix au hasard, à leur fantaisie, suivant la tête de l'acheteur. Et celui-ci se garde bien d'accepter ce prix immédiatement : sinon, le vendeur, persuadé qu'il fait une mauvaise affaire, se refuserait au marché ou en changerait les conditions. Il y faut d'interminables palabres. Nos petits marchands d'antan n'avaient pas une idée beaucoup plus intelligente du commerce. C'est la concurrence des grands magasins qui les a contraints, pour la plupart, d'adopter enfin le prix fixe. Ce ne fut pas sans rechigner, on le sait, ni sans se dédommager, à l'occasion, par les falsifications ou les faux poids.

Les grands magasins ne vendent qu'au comptant. Le crédit est, le plus souvent, l'exploitation de la misère, de la sottise ou du vice. Et c'est par quoi tient encore une partie importante du petit commerce.

Les grands magasins offrent à l'acheteur à peu près tout ce dont il peut avoir besoin, et avec le plus grand choix. Économie de temps. Ce fut là aussi un des premiers griefs formulés par les boutiquiers. En leur nom, dès 1843, un député, Fischel, présenta aux Chambres une pétition où ils se plaignent de la fondation des bazars « dans lesquels l'acheteur peut se pourvoir à la fois de mouchoirs, de bas, de chemises, d'étoffes de laine ou de soie, ce qui a pour effet de ruiner le petit commerce ». D'ailleurs, ils tentèrent aussitôt d'imiter ces agglomérations en fondant le *Bazar Bonne-Nouvelle* et le *Bazar de l'Industrie*, plus tard les *Magasins réunis*. Ils échouèrent parce

qu'ils ne surent pas constituer l'unité de direction et le groupement des achats (1). Les classes moyennes, essentiellement anarchiques, répugnent toujours à l'organisation. Et on le comprend : l'organisation, pour elles, c'est le suicide. On le montrera.

Les grands magasins livrent à domicile, expédient franco en province, reprennent sans difficulté les articles achetés, non usagés, qui ne conviennent plus. Ils renouvellent leurs stocks plusieurs fois par an, en les soldant même à perte. Et c'est un excellent moyen de réclame. Enfin, ils majorent leurs marchandises de 16 à 30 p. 100 au plus afin de réaliser un bénéfice net de 3 à 7 p. 100 au maximum. La maison Félix Potin, par exemple, se contente d'un bénéfice brut de 12 à 14 p. 100 laissant net 2 p. 100. Aucun petit magasin ne pourrait se suffire d'aussi faibles majorations.

La supériorité commerciale des grands magasins est due enfin à l'achat en masse, sur commande, à l'autonomie des rayons avec responsabilité directe de leurs chefs, à l'unité de direction, à la *guelte* qui intéresse chaque commis, non au bénéfice, ce qui le rendrait hostile aux clients comme le petit boutiquier, mais à la vente.

L'économie sur les frais généraux, surtout depuis l'application des nouvelles patentes, est peu de chose. Dans les grands magasins, le coulage est considérable, les vols sont nombreux, la surveillance, le contrôle, la publicité, le luxe et l'entretien des halls comportent de lourdes charges dont sont à peu près exempts les petits boutiquiers. La loi du revenu non proportionnel est comme l'horreur du vide que les anciens physiciens

(1) C'est à cette cause également qu'il faut attribuer la faiblesse organique des sociétés coopératives françaises.

attribuaient à la nature. Elle ne se manifeste plus à une certaine hauteur. Mais cela est largement compensé par tous les autres avantages d'une puissante concentration.

\*  
\*  
\*

La fondation et l'extension des grands magasins ont été favorisées par le développement de l'industrie, les traités quasi libre-échangistes de 1860, la loi sur les sociétés anonymes, l'affluence croissante de population dans les villes, la centralisation étatiste, les facilités des moyens de transport à grandes distances et dans les villes, l'épidémie démocratique d'ostentation, la « capillarité sociale », etc. Remarquons-le en passant, c'est précisément l'esprit petit bourgeois, en se généralisant, qui a le plus contribué au succès des grands magasins. C'est quand l'ouvrier et le paysan s'efforcent de sortir de leur classe, quand ils veulent paraître, eux aussi, des bourgeois, qu'ils deviennent les meilleurs clients des grands magasins.

Et c'est bien par là que ceux-ci sont nocifs. Dans le désordre, les grands magasins l'aggravent en affolant la frivole vanité féminine, en répandant le goût du luxe de pacotille, du chiffon, des babioles, en propageant la camelote et le laid. Mais leur puissante organisation commerciale est autre chose, et c'est cette organisation qu'il faut retenir.

D'ailleurs, les petits magasins, sauf quelques exceptions, de plus en plus rares, ne valent pas mieux à cet égard. Au contraire. Ne pouvant acquérir les qualités des grands magasins, qui sont des forces, c'est surtout avec leurs défauts qu'ils cherchent à rivaliser, en surenchérissant même. Si toutefois ils font moins de



mal, on ne saurait l'attribuer qu'à leur impuissance ou à leur insigne maladresse. Au surplus, ils se ratrapent par ailleurs. D'abord par le crédit exploiteur. Puis par la pornographie, l'alcoolisme et la prostitution. Exagération, croit-on ? Non pas. Près de la moitié du petit commerce se compose de libraires débitants d'obscénités, de cabaretiers, de tenanciers d'hôtels meublés pour filles, etc.

Les défenseurs du petit commerce omettent toujours de dire ce qu'il est, et pourquoi il se maintient encore. Et, en général, ce n'est pas par ses vertus. Montaigne l'avait reconnu : « Le marchand ne fait bien ses affaires qu'à la débauche de la jeunesse. »

Sans doute, les grands magasins emploient des procédés qui ne sont pas toujours d'une stricte honnêteté commerciale, par exemple la vente à perte d'articles-réclames, l'article en montre avec prix marqué qu'on ne peut jamais obtenir, etc. ; mais les petits marchands ont les ventes avec timbres de remboursement, primes tapageuses, etc. On leur peut imputer aussi cette pratique honteuse du « sou du franc », qui est tout simplement de la corruption domestique et de la collusion.

Il est vrai que, par le bon marché, les grands magasins ont multiplié les faux besoins, compliqué la vie. Mais le prix des objets nécessaires aussi a baissé.

Trop souvent, ce bon marché est dû en partie au « système de la sueur », à l'exploitation effrénée de l'ouvrier en chambre, du petit façonnier, aux salaires de famine et au surtravail. C'est encore vrai. Mais plus encore du petit magasin. Et celui-ci n'a pas sa contrepartie : la grande industrie. Entendons bien qu'à l'or-

ganisation commerciale doit correspondre l'organisation industrielle, — et à l'une et l'autre l'organisation coopérative et corporative. Ici, il n'est pas question de plaider pour le désordre, — on veut seulement montrer que le remède n'est pas dans la perpétuation et l'universalisation du désordre. Les forces ne se contiennent et ne se règlent que par des forces. C'est sur de grands établissements, qui peuvent résister jusqu'où il est raisonnable de résister, non sur une poussière insaisissable et inconsistante de minuscules entreprises que l'opinion publique et l'organisation corporative peuvent agir.

S'ils sont enclins à avilir les salaires par l'achat, les grands magasins l'augmentent par la vente au plus bas prix. Car le salaire n'est pas constitué par la somme reçue pour tel ouvrage ; mais bien par le pouvoir d'achat qui représente cette somme. Une coopérative de consommation bien dirigée élève plus sûrement et plus durablement les salaires qu'une grève victorieuse.

Les petits magasins, eux, avilissent les salaires des deux côtés, et donc absolument. Comment pourrait-il en être autrement ? Leurs intérêts sont antisociaux. Ils s'opposent à ceux des producteurs comme à ceux des consommateurs. Les boulangers s'entêtent à maintenir le mortel travail de nuit. Dernièrement, les petits commerçants du quartier signèrent une pétition pour demander que la *Samaritaine* ne ferme pas le dimanche. Pour quelques sous de bénéfices probables, ils sacrifiaient le repos des employés. Ce sont encore les petits commerçants qui ont fait obstacle à l'application de la loi sur le bienfaisant repos hebdomadaire. Ils ont amené les syndicats d'employés à répondre par le sabotage. Double mal.

Les grands magasins ont répandu la camelote inutile, dangereuse et laide. Oui, certes. Mais les petits magasins, non moins. Ils y ajoutent le truquage de la pesée ou de la mesure, la fraude, les falsifications, tous les trafics louches ou illicites. Ce n'est pas au commerce, d'ailleurs, à régler la production ; mais à la coopération des consommateurs ou à la corporation des producteurs.

Les vices des grands magasins, que je me garderai bien de contester, ne disparaîtront que dans l'ordre. Mais ils pourront, en attendant, être atténués par les Ligues sociales d'acheteurs, les Ligues défensives de consommateurs, la coopération, le syndicat, voire la concurrence des grands magasins entre eux, dont l'installation des *Galleries Lafayette* à côté du *Printemps* est peut-être le prodrome.

Pourtant, on a prétendu que les grands magasins, en se développant, finiront par constituer des monopoles de fait et qu'alors ils seront maîtres du marché pour surfaire les prix. Par exemple, quelques trusts américains, en supprimant toute concurrence, auraient déterminé un certain renchérissement. Soit. Ce qu'on n'ajoute pas, c'est qu'on doit aussi aux trusts les salaires de 20 à 30 francs par jour que les travailleurs américains sont seuls à connaître. « La concentration, ce n'est pas toujours le bon marché », nous dit M. Martin Saint-Léon. Hé oui ! c'en est seulement la condition essentielle. Mais la dispersion, c'est toujours le gaspillage, la pénurie et la cherté. D'ailleurs, je le répète, l'organisation appelle l'organisation. Celle du commerce entraîne celle de l'industrie, et l'une et l'autre celle du prolétariat. Relisons ces lignes d'Alfred Tarde que M. Pierre Hans citait dernièrement dans *la Réforme sociale* : « Le trust qui a



monopolisé l'industrie du pétrole en Amérique, Standard Oil Co, a fait baisser les prix des pétroles au lieu de les faire hausser. Pourquoi ? Est-ce la concurrence ici, — ce que les économistes appellent ainsi, c'est-à-dire la rivalité d'établissements différents, — qui a eu ce résultat, si excellent pour le consommateur ? Non, puisqu'il n'y avait pas de rivaux à redouter. Mais il y avait à craindre l'opinion publique, animée contre les trusts, et qui aurait jugé révoltante leur oppression ; et la menace de lois contre ces associations a été l'obstacle intérieur, l'obstacle psychologique qui mieux que la concurrence a eu cet heureux effet. »

Les avantages sociaux des grands magasins l'emportent évidemment sur les inconvénients. Il en va autrement pour les petits. Le plus précieux bienfait de la concentration commerciale est donc d'arrêter la multiplication insensée des boutiques. Sans cette concentration spontanée et la rude concurrence qui en résulte, avec la manie morbide de l'épargne, l'émiettement croissant des richesses, la « capillarité sociale », la confusion générale, au lieu d'un million de commerçants, nous en aurions bientôt le double, puis le triple, — plus d'intermédiaires commerciaux que de producteurs.

Et ce doit être là une consolation pour les classes moyennes : elles n'en seraient pas plus riches. Quand le parasitisme se répand trop, il ne peut que végéter misérablement. Car, lui aussi, il ne peut vivre que de la production générale.

G. DEHERME.

## Revue des Opinions, des Faits et des Idées

---

### LA LANGUE OFFICIELLE

Extrait du toast de M. le Président de la République, à la revue navale de Toulon.

« ... Aujourd'hui que, grâce à l'examen attentif des données de l'expérience et au sage abandon d'idées trop absolues, on ne discute plus la question de savoir si, pour la meilleure organisation de nos forces navales, il ne convient pas de restreindre le nombre de nos grandes unités de combat et d'employer le prix qu'elles coûteraient à augmenter d'autant celui de nos torpilleurs et de nos sous-marins, dont les foudroyantes attaques peuvent anéantir d'un coup les plus formidables cuirassés, aujourd'hui qu'il n'est plus contesté que la maîtrise de la mer est un des facteurs indispensables de la défense des côtes, la marine est résolument entrée dans une voie au bout de laquelle, où, sans rien craindre jusque-là, la France trouvera ses moyens d'action accrus et fortifiés, capables de faire face, sans risques d'échecs, aux éventualités de l'avenir. »

La phrase est majestueuse et même massive.

Au dire des familiers de l'Élysée, M. le Président Fallières tient à écrire lui-même ses discours. Chaque écrivain a sa manière. Le style de M. le Président diffère sensiblement de celui de Voltaire et de Courier.

### UN ÉCRIVAIN

Notre collaborateur, M. le docteur Paul Michaut, a cueilli dans le jardin de *la Revue des Deux-Mondes*, qui est presque celui d'Académus, cette grave appréciation de M. René Doumic : « Comte

n'était à aucun degré un écrivain, et il était médiocrement muni de culture générale. »

Notre correspondant se demande anxieusement qu'est-ce que peut bien être un « écrivain » et un écrivain « muni de culture générale ». Mais cela s'entend assez : un normalien. M. René Doumic, par exemple, — ou Jaurès, ou Lintilhac. Évidemment, Auguste Comte est autre chose.

Après avoir parlé de Balzac, M. Pierre Lasserre, un critique qui vaut bien M. Doumic, écrivait dans *l'Action française*, tout récemment : « Ce que nous disons du plus puissant écrivain d'imagination du dix-neuvième siècle, ne pourrions-nous pas le dire en quelque manière de son plus puissant esprit philosophique, d'Auguste Comte ? Comte a ce que j'appellerai un fond de style qui l'égale à Bossuet et à Buffon. Ce que sa prose paraît avoir de rébarbatif et de pesant tient à un caractère fort extérieur, à une distribution négligée. C'est un puissant fleuve à l'eau parfaitement pure et limpide qui nous assène sans cesse le choc de toute sa masse à la fois. Je crois qu'il est d'un petit goût de ne pas passer par là-dessus. »

Allons ! Auguste Comte peut se passer de l'estime littéraire de MM. René Doumic, Jaurès et Lintilhac.

PAR TOUS.

---

## Les Livres qui font penser

---

**Le Naturalisme devant la science**, par ANTONIN EYMIEU, 3 fr. 50 (Perrin, éd., 35, quai des Grands-Augustins). — Par « naturalisme », l'auteur entend l'évolutionnisme ou le transformisme, le matérialisme ou le monisme, enfin



l'athéisme. Et c'est à ce naturalisme métaphysique qu'il oppose la science.

La position qu'il a prise est excellente. J'étonnerai peut-être M. Eymieu en l'informant qu'elle est aussi celle des vrais positivistes. L'auteur montre bien qu'en dehors de la Révélation, nous ne savons rien, nous ne pouvons rien savoir des origines de l'homme, de l'instinct, de la conscience, de la vie, de l'univers. Auguste Comte n'eût pas contredit ceci :

« En résumé, telle est la situation respective de la foi et du naturalisme, en face de la science : La foi, au sujet des origines, affirme trois choses : l'homme vient de Dieu par création immédiate au moins quant à son âme ; la vie vient de Dieu, directement ou indirectement ; l'univers matériel vient de Dieu. Ces trois vérités n'en font qu'une : l'existence de Dieu, et c'est tout.

« Le naturalisme affirme, à l'encontre, qu'il n'y a pas de Dieu. Il n'a point de preuves à lui, pas une ; mais il affirme que la science le prend à son compte ; il lui fait dire que l'homme vient du singe et par lui d'une monère primitive, et c'est faux : la science ne dit pas cela ; — que la matière est éternelle, cause première et suffisante de tous les phénomènes de l'univers, et c'est faux ! la science ne dit pas cela.

« On lui ferait plutôt dire le contraire ; mais elle ne dit pas cela. Elle n'a pas le droit de le dire ; elle ne le peut pas, sans se mentir à elle-même et à ses méthodes, sans mentir aux faits qu'elle palpe, aux lois qu'elle formule, et aux principes dont elle se réclame. »

Il en est de même pour les questions de substance et d'être : « Qu'est-ce que c'est ? Qu'est-ce que le monde ? Qu'est-ce que la vie ? Qu'est-ce que la conscience ? Qu'est-ce que la pensée ? Qu'est-ce que l'homme ? » Et aussi pour les questions de fins : « Pourquoi sommes-nous ? Pourquoi la vie ? Où allons-nous ? »

La réponse du matérialiste et de l'athée est absurde. Ce n'est qu'« un *credo* sans preuves », un assemblage incohérent de dogmes obscurs et grossiers. Le théologiste, surtout le catholique, fait la seule réponse acceptable par une raison cultivée, droite et saine. M. A. Eymieu a bien

raison de dire aux matérialistes : « *Credo* pour *credo*, je préfère le mien. » Mais, plus sagement encore, le positiviste ne répond pas. Il sait qu'il ne peut que savoir pour prévoir, afin de pourvoir. Délaisant la vaine recherche des causes, il étudie les lois pour s'y mieux soumettre. Tout le positivisme, en somme, est une discipline efficace pour éviter de poser des questions troublantes qui divisent et opposent, au reste questions insolubles pour l'esprit humain. Dans cette partie, l'auteur consacre sept pages au positivisme. C'est insuffisant. Il n'a pas compris, théologiste fervent il n'a pu comprendre le dogme positif de l'Humanité. Du moins, il reconnaît que la « doctrine d'Auguste Comte diffère en plusieurs points du naturalisme ». A la vérité elle en est exactement la contre-partie.

Dans les deux chapitres qu'il consacre à la morale individuelle et sociale, M. A. Eymieu montre avec force que les dogmes matérialistes, monistes et athées sont de terribles dissolvants. Et il peut donc conclure :

« On a discuté sur la faillite de la science. Nous pouvons maintenant trancher le débat. Ce n'est pas la science qui a fait faillite, c'est le naturalisme. La science va de progrès en progrès, mais dans son domaine. Elle ne fréquente pas les tréteaux, elle reste dans son laboratoire ou elle en sort avec des applications pratiques. Elle parle peu ; mais, quand elle parle, écoutez-la avec respect. Elle ne vous dira pas tout, parce qu'elle ne dit que ce qu'elle sait. Elle n'est pas infallible, mais elle est modeste et, comme elle affirme sans morgue, elle se rétracte sans honte. Mais, si elle se trompe parfois, elle trouve souvent ; si elle tâtonne, elle marche. Elle promet peu ou peut-être rien ; mais elle donne à mesure tout ce qu'elle acquiert, et ses dons, les uns après les autres, nous font un trésor royal. Non, elle n'a pas fait faillite. Elle a tenu au delà de ce qu'elle avait promis. Son capital est solide, son crédit est mérité, l'avenir s'annonce prospère : honneur à la science !

« Mais le failli, c'est le naturalisme. C'est lui qui a compromis la science en prenant son nom, en s'affublant de son masque, pour s'élancer vers les chimères. Il a fait de la science — de sa science à lui, la contrefaçon, la falsification de l'autre — il a fait une métaphysique échevelée,

avalant toutes les contradictions au service d'un *credo* monstrueux, sonnant à pleines fanfares pour remplacer par le bruit les bonnes raisons, faisant de mirifiques promesses et ne distribuant que des drogues empoisonnées. On s'en aperçoit peu à peu et on accuse la science. Nous n'avons pas commis cette injustice. Nous avons pris le naturalisme corps à corps, nous lui avons arraché son masque, et nous avons dit : « Voilà le coupable. » On ne peut qu'applaudir à cette condamnation, — qui en finit avec toute métaphysique.

**La Puériculture sociale**, par le docteur HENRY BOUQUET, 3 fr. 50 (Bloud, éd., 7, place Saint-Sulpice). — Chaque année, il meurt plus de 130.000 enfants de moins d'un an, sur moins de 800.000 qui naissent, soit un sur six. Là-dessus, 70.000 environ sont emportés par la gastro-entérite. C'est dire qu'avec des soins intelligents on en pourrait sauver beaucoup.

Faut-il donc multiplier les crèches et les pouponnières ? Non. Si elles diminuent vraiment la mortalité infantile, plus encore elles contribuent à faire baisser la natalité, en favorisant le travail des femmes, c'est-à-dire en provoquant la désertion du foyer, et donc l'alcoolisme, la débauche et la dissolution de la famille. Ce remède empirique, préconisé par M. le docteur Henry Bouquet, est pire que le mal. S'il en atténue quelques effets, il en alimente la source.

N'y a-t-il rien à faire ? Si. Et l'auteur, dans son ouvrage documenté, nous l'indique : les consultations de nourrissons où l'on donne des conseils utiles aux mères, la vente ou la distribution gratuite de bon lait pur pour celles qui ne peuvent allaiter. J'ajouterai la coopération qui, bien organisée, doit mettre fin aux criminelles falsifications des laitiers.

L'auteur nous apprend qu'il y a en France 445 crèches. Paris en compterait, à lui seul, 67, et sa banlieue, 44. J'en suis fâché pour le docteur Henry Bouquet et pour les braves gens qui y consacrent de tout cœur leur temps et leur argent, on ne peut que déplorer l'extension des œuvres profondément nocives et antisociales que sont les



crèches et les pouponnières. Et c'est pourquoi tous les renseignements qui sont prodigués dans ce volume sur le fonctionnement, l'organisation, la situation légale et les améliorations possibles de ces pernicieuses institutions ne sauraient intéresser.

**L'École primaire contemporaine**, par JEAN MAXE, préface de Georges Valois, 3 fr. 50 (Nouvelle Librairie nationale, 85, rue de Rennes). — La doctrine des instituteurs syndicalistes n'est pas le syndicalisme. Et l'esprit de ces syndicalistes turbulents et confus n'est pas celui de tous les instituteurs primaires. Ce livre documenté n'est donc pas un réquisitoire contre le syndicalisme ni contre la classe des instituteurs primaires; mais contre l'anarchie morale et intellectuelle. Et combien éloquent !... « Je fais ici *œuvre d'historien*, non de critique, annonce M. Jean Maxe dans son avant-propos : j'expose des idées et des faits, je m'efforce d'en procurer l'explication historique et logique. Mais je considère comme nécessaire et urgente, à l'heure actuelle, la tâche de reprendre à la base l'éducation d'un peuple qui, s'il fut athénien, menace de prendre, si l'on n'y met ordre, les apparences de l'ilote ivre. Je n'ai point catalogué les causes, ni monnayé les responsabilités. Le lecteur le verra clair comme le jour : la révolution à l'école est due uniquement à ceux qui, depuis quinze ans, ont fomenté et exploitent nos discordes civiles. »

L'ouvrage est divisé en trois parties : l'enseignement critique, l'enseignement positif, l'action. Dans la première, on nous présente les théories des instituteurs révolutionnaires et de leurs inspireurs sur la religion, la patrie et la propriété; dans la deuxième, leurs préjugés touchant la science et la philosophie, l'histoire, la morale; enfin, dans la dernière, on nous montre leur action politique, syndicale et pédagogique. Ces « esprits simplistes », conclut l'auteur, « ils résolvent toutes les idées à des couples d'oppositions irréductibles, et les poussent brusquement à la réalisation matérielle ».

Et il ajoute, pour résumer cette basse idéologie : « La religion, reste de fétichisme préhistorique, s'oppose à la « science » libre penseuse; le patriotisme, barbarie ances-

trale, n'est maintenu que par le régime de la propriété individuelle : le socialisme instaurera la grande paix du travail. La science ne peut être que matérialiste, donc athée. Le but de l'homme sur la terre est d'atteindre le bonheur, dont tous jouiront également, grâce à l'égal partage des biens. La morale est l'hygiène complétée par l'arithmétique : avant tout, soyons bons « partageux ». La lutte du radicalisme et du socialisme est tout le problème politique. Le syndicalisme renversera l'État. Enfin la pédagogie nouvelle formera dès l'enfance le producteur. »

Qu'opposera-t-on à cet « anarchisme logique, terme dernier, aboutissant de l'esprit révolutionnaire » ? Ceci : « Puisque, sur l'individu abstrait, désagrégé, on ne peut rien fonder que le conflit permanent des classes, et — suprême point d'arrêt — le syndicalisme révolutionnaire ; sur les individus réels, envisagés à travers l'inextricable réseau de leurs infinies interdépendances biologiques et morales, par l'institution des organes destinés à arracher de l'anarchie la production économique, fondons enfin le syndicalisme organisateur par lequel sera établie la véritable prospérité nationale. »

Un livre utile.

**L'Art d'être un homme**, par l'abbé H. MOCQUILLON, 5 fr. (Bloud, éd., 7, place Saint-Sulpice). — Dans cet excellent « Traité de *self-education* à l'usage des jeunes gens à partir de 16 ans », M. l'abbé Mocquillon enseigne d'abord à être « quelque chose » dans la société, c'est-à-dire à bien choisir sa carrière et, quelle qu'elle soit, à s'y tenir honorablement. Dans la seconde partie, il donne ensuite de précieux conseils pour devenir « quelqu'un » dans la vie, c'est-à-dire pour forger le caractère.

Ce n'est que dans le dernier chapitre sur « la religion » que le prêtre apologiste et propagandiste reparait. Tout l'ouvrage est d'un praticien de l'éducation à l'esprit positif et peut rendre de grands services, non seulement aux jeunes gens, mais encore aux parents soucieux de l'avenir de leurs enfants.

**L'Expérience mystique et l'Activité subconsciente**, par

JULES PACHEU, 3 fr. 50 (Perrin, éd., 35, quai des Grands-Augustins). — Dans ce volume, M. Jules Pacheu poursuit ses intéressantes études sur la psychologie des mystiques chrétiens, commencées avec *le Poème de la conscience, Dante et les mystiques*, paru en 1909, et dont alors il fut traité dans cette chronique.

Comme il l'écrit dans son avant-propos, il avait exposé dans le précédent volume « les faits de conscience mystique, en les groupant dans leur succession systématique, d'après leur expression littéraire, comme une sorte de poème et de trilogie à la manière de la *Comedia* dantesque ». Il ajoute pour ce livre-ci : « Nous abordons en ce moment la critique proprement scientifique et philosophique des faits, nous bornant aux phénomènes d'ordre plus strictement mystique, au sens propre le plus étroit, c'est-à-dire où les sujets se disent plus manifestement en relations immédiates avec la Divinité. Nous nous occuperons surtout de l'« expérience mystique », d'union à Dieu. Une théorie psychologique de l'activité subconsciente a été proposée pour en rendre compte. Peu à peu on a vu, en toute activité intelligente qui s'offre à la conscience personnelle comme étrangère, une dissociation psychologique, et un apparent dédoublement de la personnalité. Nous envisagerons l'application de cette théorie aux phénomènes mystiques dans leur origine de passivité réceptive ; nous préciserons les différents aspects du mécanisme psychologique des faits étudiés, nous demandant s'ils sont affectifs, cognitifs, morbides, et de quelle manière ; nous analyserons ensuite leur valeur éthico-religieuse, où les mystiques appuient leur certitude. Et nous tenterons alors de délimiter l'utilité, les déficits ou les limites de la théorie psychologique, qui interprète les faits d'union mystique par l'activité subconsciente. »

Dans notre numéro du 16 juillet dernier, M. Antoine Baumann a défini le mysticisme positif : « attachement à des êtres ou objets invisibles ». Il y aurait donc un mysticisme positif, théologiste ou positiviste, et un mysticisme morbide. Le spiritisme, par exemple, est morbide. « A Zurich, dit l'auteur, sur 200 aliénés, un quart est spirite. A Gand, on en compte 95 sur 255. A Genève, à Munich, à



Bruxelles, mêmes résultats. Et aussi, nombreux exemples de suicides.»

Il convient donc de discerner les deux mysticismes. C'est ce que fait M. Jules Pacheu, dès l'abord, en nous disant : « Remarquons tout d'abord que les règles, données par les ascètes et les mystiques pour se diriger avec rectitude, garderaient toute leur justesse et leur opportunité quand bien même il n'y aurait point d'être distinct de nous à agir sur nous. Le titre espagnol des règles données par Ignace de Loyola dans la première semaine des célèbres *Exercices spirituels* porte simplement ceci : Règles propres à faire sentir de quelle manière et à discerner les mouvements qui se produisent dans l'âme (les motions, *mociones*, les impressions variées), les bons pour les recevoir, les accepter, et les mauvais pour les refuser. »

Dans *la Science de l'amour*, Péladan nous découvre un troisième mysticisme : « C'est le mysticisme de la passion : car un mystique est celui qui pense ou fait des choses cachées, quelles que soient ces choses. Mythe, mystère, mystique veulent dire identiquement le silence ! »

Ce que M. Jules Pacheu appelle « union mystique » n'est pas d'origine morbide. « Sainte Thérèse note, dit-il, que l'extase loin de nuire à sa santé la fortifie. » Et il cite cet exemple : « Dans un monastère de bernardines, on consulte sainte Thérèse à propos d'une religieuse élevée en vertu. « Les fréquentes disciplines et les jeûnes « l'avaient réduite à un tel excès de faiblesse que toutes « les fois qu'elle communiait ou que sa dévotion s'en- « flamrait, elle s'évanouissait et demeurait huit à neuf « heures dans cet état. Elle croyait, ainsi que ses sœurs, « que c'était un ravissement. » Sainte Thérèse fait supprimer les jeûnes et les disciplines, et la force à faire diversion. Les forces reviennent peu à peu, et les ravissements disparaissent... Jamais un maître des sciences mystiques ne prendra cette faiblesse morbide, même de personnes vertueuses, pour des grâces divines et de l'union mystique. »

Les véritables mystiques jouissent d'un « bel équilibre mental ». « Ce ne sont pas des neurasthéniques qui ont peur de tout et de leur ombre, et des abouliques sans effort, et des hystériques sans synthèse mentale, et des psy-

chasténiques sans résolution ; hors du règne des caprices, ils érigent la plus merveilleuse maîtrise de soi que connaisse la nature humaine. » Ce sont des êtres d'énergie, d'action, souvent de puissants organisateurs. « Le mystique saint Benoît, les mystiques saint François d'Assise et saint Dominique, le mystique Ignace de Loyola, aussi bien que la mystique Catherine de Gènes, et la mystique Catherine de Sienne, et la mystique Thérèse d'Avila, ont tracé des sillons d'humanité féconde. »

Oui ; mais ils ne les ont tracés que parce qu'ils étaient dans un ordre, et pliés à une discipline. Ces grandes forces morales, livrées à elles-mêmes, fussent devenues promptement tumultueuses et dangereuses. C'est l'Église seule qui a pu les ordonner et les contenir, et elle a rarement réussi. Le déchet a été énorme. La plupart des hérétiques furent des mystiques, et cela contredit la thèse ingénieuse de « l'expérience mystique ».

Le théologisme continue à exalter et à propager le mysticisme ; mais comme l'Église a malheureusement beaucoup perdu de sa puissance sociale, maintenant les mystiques vont bien plus souvent à la Salpêtrière et dans les asiles d'aliénés qu'ils ne se réfugient dans les cloîtres. Et aliénistes et psycho-physiologues ne voyant plus que ceux-ci, ils en concluent trop vite à la vésanie de tous les mystiques. Le savant ouvrage de M. Pacheu démontre leur erreur en ce qui concerne les mystiques disciplinés par l'Église, soumis à une règle qui canalise le torrent de leurs émotions.

**Benoît Spinoza**, par PHILIPPE BORRELL, 0 fr. 60 (Bloud, éd., 7, place Saint-Sulpice). — On a renoncé ici à résumer la philosophie de Spinoza, qui n'est qu'« une méthode pour vivre heureux ». On s'est sagement borné à recueillir quelques pages du philosophe sur l'esprit, le corps, le monde, les passions, le citoyen, le gouvernement, les lois, la cité libérale, le libre penseur, la croyance en Dieu, la vie éternelle, la mission du Christ... Et nous avons ainsi l'essentiel de ce que Spinoza a pensé de l'esprit, de la société et de la religion. Spinoza, le grand juif contre lequel la Synagogue prononça l'excommunication irrémissible « Schammatha », se passe d'exégètes.

Au surplus, ces pages ont été fort bien choisies. Tirons au hasard. Voici, sur le citoyen : « La plupart des hommes sont loin de comprendre la vérité de la morale. Ne sachant point rapporter à l'ensemble des corps les maladies ou les malaises de leur propre corps, ils jettent le trouble en eux et autour d'eux. Celui qui tâche à penser, s'efforce de voir les choses dans leur totalité et il se dépense de soi-même. Mais celui qui attache à la partie plus d'importance qu'au tout et à son corps plus qu'aux idées ne peut pas se quitter soi-même, car il rapporte toutes choses à soi, il oublie qu'il y a d'autres hommes, et qui existent. »

Et voici encore, sur le même sujet : « ... Cela montre combien il est faux d'attribuer à l'orgueil des grands les malheurs qui fondent sur les peuples. Il faut les attribuer à tous ceux qui se figurent qu'ils ont des droits à une jouissance. »

**Bismarck et l'Église.** *Le Culturkampf*, par GEORGES GOYAU, 2 vol., 8 francs (Perrin, édit., 35, quai des Grands-Augustins). — Bismarck étant alors la tête de l'Allemagne, c'est presque huit ans de l'histoire de cette puissance (1870-1878) que nous fait connaître M. Georges Goyau en deux volumes compacts, pleins de faits instructifs groupés avec méthode.

Qu'on ne s'attende pas à un résumé impossible. Je ne puis qu'indiquer les matières qu'on trouvera dans ces deux volumes.

D'abord Bismarck, ce que fut sa croyance, sa religion. Elle est purement théologiste : « Bismarck s'occupe beaucoup plus des choses religieuses, disait, en 1881, le comte Stolberg, que bien des gens qui en parlent à profusion. Mais la compréhension de l'Église organisée lui fait complètement défaut ; il n'attache pas de valeur à l'organisation extérieure de l'Église. » Comme un vulgaire politicien radical-socialiste, il s'imaginait que l'État suffit à tout. D'ailleurs, il n'était pas franc-maçon, quoiqu'il ait souvent travaillé avec et pour la secte dissolvante.

On a dit que les origines du *Culturkampf* remontaient à Sadowa. M. Georges Goyau reconnaît que ces origines sont obscures. En tout cas, la lutte se prépare aussitôt après la



guerre de 1870. Il semble que Bismarck veuille compléter l'unité politique par l'unité religieuse. De leur côté, les catholiques s'apprentent à résister. Contre Bismarck, le parti national-libéral, les conservateurs, la maçonnerie, se forme le centre allemand. Bismarck s'efforce d'aggraver le schisme de Doellinger et des vieux-catholiques. Au moment de la séparation des Églises et de l'État, en France, nos politiciens suivirent la même tactique, sans plus de succès d'ailleurs.

La guerre religieuse est déclarée. C'est Hohenlohe qui porte les premiers coups. De novembre 1871 à juin 1872, loi sur l'inspection scolaire, incident Hohenlohe, loi d'ost-racisme contre les jésuites, mesures contre les ordres religieux enseignants, contre l'épiscopat. De juillet 1872 à mai 1873, préparation, discussion et vote des fameuses lois sur l'éducation des clercs et sur la nomination aux charges ecclésiastiques, sur la juridiction ecclésiastique et sur l'établissement d'une cour royale pour les affaires d'Église, sur les limites du droit de coercition ecclésiastique...

Le deuxième volume commence par nous montrer, de juin à décembre 1873, la première application des lois de Mai et la résistance des évêques, les premières condamnations encourues de ce fait. « Mis en rage par les résistances de l'Église d'Allemagne, écrit M. Georges Goyau, le chancelier, peu à peu, faisait de la lutte contre Pie IX la tâche essentielle de la diplomatie allemande, et, peu à peu, subordonnait à cette lutte toute la politique de l'Empire. Moins d'un mois après le voyage de Victor-Emmanuel, à Vienne, Bismarck lui-même y emmenait Guillaume. Du 18 au 23 octobre, les deux empereurs causèrent de l'Europe et du monde; mais Bismarck, à la stupéfaction d'Andrassy, ne parlait que du pape. Il effrayait son interlocuteur par sa puissance de haine et par ses débordements d'aveugle colère. « Pie IX, disait-il, est un péril pour tous les pays et « pour tous les trônes, c'est un révolutionnaire, un anarchiste que toute l'Europe devrait combattre si un prince « voulait encore être en sûreté sur son trône. » Andrassy, surpris, le regardait, et les yeux de Bismarck se congestionnaient de plus en plus; ses mots se bouscullaient: c'était, sur ses lèvres, une cascade de malédictions contre ce pape

qui pouvait, impunément, tout mettre à feu et à sang, et sur lequel on n'avait aucune prise, parce qu'il était devenu un pape sans terres. »

Les persécutions contre les catholiques nationaux ne satisfaisant qu'incomplètement cette haine, Bismarck eut l'idée d'un *Culturkampf* international, organisé aussi bien contre Rome que contre la France qui se relevait alors. Il n'eut que l'adhésion de la Turquie. Malgré cet échec, le Chancelier de Fer fera, en 1875, une nouvelle tentative et sans plus de succès.

Dans sa lettre aux évêques du 5 février 1875, Pie IX ayant déclaré nulles les lois de Mai, d'autres lois, plus rigoureuses encore, sont préparées. Après deux ans et demi de pressions et de persécutions, il n'y a que seize prêtres d'État, et interdits par les fidèles, excommuniés par les autorités ecclésiastiques.

Enfin, par leur énergique résistance, les catholiques triomphent.

« Pie IX, naguère souverain d'un État, dit l'auteur, n'était plus que le propriétaire d'une enclave ; mais par le fait même de ses malheurs politiques, il était devenu absolument intangible pour les vengeances terrestres, et cette inaccessibilité même du Pontife, bravant en Bismarck l'homme fort et le héraut des droits de la force, devenait comme le symbole d'une autre inaccessibilité, celle du monde des âmes ; elle parachevait encore, dans ce personnage historique qu'est le pape, les traits singuliers et grandioses qui font de lui, si l'on ose ainsi dire, un homme représentatif par excellence, l'homme représentatif d'un certain monde moral existant hors de portée de l'État, au delà et au-dessus de l'État, monde moral, où s'évade et s'épanouit l'autonomie des consciences fières et où les pénalités frappant les corps n'ont aucune répercussion consentie ni durable. La force matérielle, triomphante et grisée, oublie aisément l'existence de cet autre univers, dans lequel voisinent, jusqu'à s'y confondre, le for intime de l'homme et la volonté de Dieu : volontiers ne reconnaîtrait-elle comme réel que ce qu'elle peut toucher, culbuter et broyer. » C'est aussi ce que disait, dans ses *Mémoires*, Bosse, ancien ministre prussien

# CHANGEMENT D'ADRESSE

---

Prière d'envoyer toutes les communications concernant la RÉDACTION  
et l'ADMINISTRATION à

**M. G. DEHERME**

**6, boulevard de la Madeleine, PARIS**

---

**A T T E N T I O N !...**

Tous les services de librairie, d'échange ou d'auteurs doivent être adressés à

**M. G. DEHERME, Directeur, 6, boulevard de la Madeleine, PARIS**



# CROÎTRE OU DISPARAÎTRE

Par GEORGES DEHERME

Un volume in-16 de 280 pages. Prix : 3 fr. 50

PERRIN et C<sup>o</sup>, Éditeurs, 35, quai des Grands-Augustins, PARIS

---

# LA CRISE SOCIALE

Par GEORGES DEHERME

(Troisième édition)

Un volume in-16 de 375 pages. Prix. . . . . 3 fr. 50

BLOUD et C<sup>o</sup>, Éditeurs, 7, rue Saint-Sulpice, Paris

---

# AUGUSTE COMTE ET SON ŒUVRE

## LE POSITIVISME

Par GEORGES DEHERME

*Un vol. in-16 de 128 pages, avec deux portraits hors texte,  
Prix : 2 fr. 50*

(GIARD et BRIÈRE, Éditeurs, 16, rue Soufflot. — PARIS)

---

# L'AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE

Action politique. Action économique. Action sociale

Par GEORGES DEHERME

*Ouvrage couronné par l'Académie française  
et par la Société antiesclavagiste de France*

Un volume in-8 de 528 pages. Prix : 6 fr. (*franco : 6 fr. 60*)

BLOUD et C<sup>o</sup>, Éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, PARIS

---

# La Démocratie vivante

Par GEORGES DEHERME

Un volume in-8° de 402 pages. Prix : 4 fr. 50 (*franco : 5 fr.*)

BERNARD GRASSET, Éditeur, 61, rue des Saints-Pères, PARIS

---